Le CLIMS, l'Essentiel

Le **C**omité de **L**iaison **I**nternational des organismes **M**ilitaires **S**ociaux, est un rassemblement international de services sociaux militaires. Son objectif consiste à développer des échanges bilatéraux ou multilatéraux de jeunes et des vacances en famille entre les Ministères des Armées des pays membres, au sein de leurs institutions culturelles et sociales. L'IGESA est votre intermédiaire avec les pays membres du CLIMS pour organiser vos séjours européens. Le CLIMS propose des séjours dans 12 pays européens : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Bulgarie, la Roumanie et la Grèce.

. Qui a droit au CLIMS ?

Le demandeur doit être civil, militaire, actif, retraité, du Ministère des armées ou réserviste. Il peut être accompagné de son conjoint et enfant (s) à charge. Les invités sont acceptés sur toutes les destinations à l'exception de l'Espagne et l'Italie. Les adhérents à une convention passée avec l'IGESA n'y ont pas accès.

Seuls les militaires Officier ou Sous-Officier (actifs et retraités) ont accès aux Etablissements Espagnols, aux Cercles Militaires Italiens et Lagos et Oeiras pour le Portugal.

Pour Réserver

Les demandes de réservation doivent être transmises au plus tard un mois avant la date de séjour.

1. Complétez le formulaire de réservation, à télécharger sur https://www.igesa.fr/vos-vacances/nos-prestations/sejours-clims, rubrique Pour Réserver.

2. Joindre la copie recto- verso de votre carte d'identité militaire ou bulletin de pension ou dernier bulletin de salaire

3. Transmettre les deux documents à l'adresse mail suivante : sejours.clims@igesa.fr

IGESA n'a pas accès aux disponibilités et plannings des établissements européens, sauf de Juin à Septembre pour les destinations suivantes :

En Italie : Rome, Florence, Loreto, Alghero, Ischia, Cecina Mare, Milano Marittima, San Remo.

En Espagne : Barcelone, Port Soller, Mahon, Madrid, Carthagène, Malaga, Cadix, Castellon la Plana, Ibiza, El Prat, Armilla, Los Alcazares, Riu Clar.

Pour ces destinations, de juin à septembre, les logements sont réservés et confirmés au mois de Mai. Pour les autres destinations, cela varie selon le pays.

Dès réception de votre demande par mail, l'IGESA la transmet au pays partenaire qui nous confirme en retour si la réservation est envisageable ou non. Si le séjour est confirmé une confirmation vous sera transmis par mail, indiquant le montant du séjour et le détail de la prestation. Les documents relatifs au séjour peuvent être rédigés en anglais.

Les séjours réservés dans le cadre du CLIMS n'incluent pas le transport.

Les tarifs

Il n'y a pas de tarification sociale, le tarif est le même pour tous, et défini par le pays partenaire. Le tarif peut comprendre la nuitée sèche, avec ou sans repas, en fonction de la prestation proposée (location, petit déjeuner, pension complète, demi-pension). Les services et prestations peuvent être modifiés par le pays partenaire en fonction de la destination. Retrouvez l'intégralité des tarifs et prestations par destination sur igesa.fr, rubrique Séjours Clims.

Des taxes locales pourront être demandées en supplément sur place.

L'IGESA ne peut être tenue responsable des changements de prestations ou d'évolution de tarifs signifiés par le pays partenaire, une fois le séjour confirmé.

Modalités de Paiement

Les frais de dossiers sont à régler auprès d'IGESA, d'un montant de 30€, dès confirmation de la réservation.
Le règlement des frais de séjour s'effectue auprès d'IGESA pour les établissements gérés par la Belgique et l'Allemagne. Le règlement sera demandé dès votre arrivée pour les autres pays (CB ou espèces ou virement).